

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 15	L'an deux mil vingt-six, le 10 avril le Conseil Municipal de la commune de SAINT GEORGES SUR MOULON (Cher), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de la mairie sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves CHARPENTIER, Maire
présents : 12	
votants : 14	
Pour : 14	Date de convocation du Conseil Municipal : 4 avril 2026
Contre : 0	

Présents : M. Pierre-Yves CHARPENTIER, M. Dany MACHADO, Mme Isabelle MOUTAT, Mme Dominique MEROT, M. Éric COLLIN, M. Jean-Luc VELTZ, M. Michel BERGER, Mme Marie DERILIEN, Mme Sylvie GIRARD, Mme Véronique CHAMONARD-BIELECKI, M. Pierre RIGAUD, Mme Léa DIAZ.

Absents excusés : M. Jean-Michel BISSON a donné pouvoir à M. Éric COLLIN, M. Julien ROSTANT a donné pouvoir à M. Dany MACHADO, Mme Marianne PFISTER

Secrétaire de séance : Mme Véronique CHAMONARD-BIELECKI

OBJET : DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales qui donne au Conseil municipal la possibilité de déléguer au maire pour la durée de son mandat certaines attributions de cette assemblée,

Vu la séance du Conseil Municipal en date du 20 mars 2026 portant élection du maire et de ses adjoints,

Considérant qu'il y a intérêt, en vue de faciliter de la bonne marche de l'administration communale, à donner au Maire certaines délégations prévues par l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

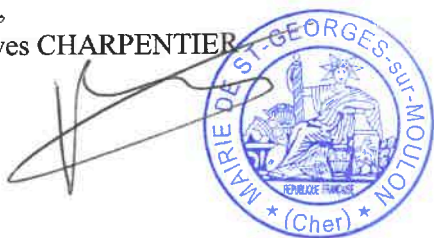
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne au Maire, pour toute la durée de son mandat, les délégations suivantes :

- de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à 39.000 euros ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,
- de décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans,
- de passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre s'y afférent,
- de créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux,
- d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,
- de décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros,

- d'intenter au nom de la Commune les actions en justice ou de défendre la Commune dans les actions intentées contre elle ; cette délégation est consentie tant en demande qu'en défense et devant toutes les juridictions, en premier et dernier ressort.
- d'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;
- de demander l'attribution de subventions auprès de toutes les collectivités ou organisme pouvant attribuer une aide financière à la commune, sans limitation de montant ;

Fait et délibéré en mairie de Saint-Georges-sur-Moulon les jour, mois et an que dessus.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Pierre-Yves CHARPENTIER



Le secrétaire de séance,
Mme Véronique CHAMONARD-BIELECKI

A blue ink signature of Mme Véronique Chamonard-Bielecki, written in a cursive style.

Diffusé sur le site internet de la commune le
Reçu en Préfecture le

Département du Cher
COMMUNE DE SAINT GEORGES SUR MOULON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 15
présents : 12
votants : 14

L'an deux mil vingt-six, le 10 avril
le Conseil Municipal de la commune
de SAINT GEORGES SUR MOULON (Cher),
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de la mairie
sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves CHARPENTIER, Maire

Pour : 14
Contre : 0

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 avril 2026

Présents : M. Pierre-Yves CHARPENTIER, M. Dany MACHADO, Mme Isabelle MOUTAT, Mme Dominique MEROT, M. Éric COLLIN, M. Jean-Luc VELTZ, M. Michel BERGER, Mme Marie DERILIEN, Mme Sylvie GIRARD, Mme Véronique CHAMONARD-BIELECKI, M. Pierre RIGAUD, Mme Léa DIAZ.

Absents excusés : M. Jean-Michel BISSON a donné pouvoir à M. Éric COLLIN, M. Julien ROSTANT a donné pouvoir à M. Dany MACHADO, Mme Marianne PFISTER

Secrétaire de séance : Mme Véronique CHAMONARD-BIELECKI

OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES A LA COMMISSION DES MARCHES A PROCEDURE ADAPTEE

Le Conseil municipal a ELU à la majorité absolue pour siéger à la Commission des marchés à procédure adaptée (MAPA)

Titulaires

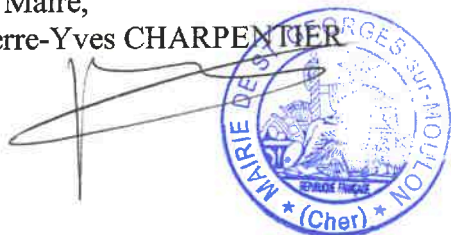
- M. Pierre-Yves CHARPENTIER
- M. Éric COLLIN
- M. Julien ROSTANT
- M. Dany MACHADO

Suppléants

- M. Jean-Michel BISSON
- Mme. Sylvie GIRARD
- M. Michel BERGER
- Mme. Véronique CHAMONARD-BIELECKI

Fait et délibéré en mairie de Saint-Georges-sur-Moulon les jour, mois et an que dessus.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Pierre-Yves CHARPENTIER



Le secrétaire de séance,
Mme Véronique CHAMONARD-BIELECKI



Diffusé sur le site internet de la commune le
Reçu en Préfecture le

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 15
présents : 12
votants : 14

L'an deux mil vingt-six, le 10 avril
le Conseil Municipal de la commune
de SAINT GEORGES SUR MOULON (Cher),
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de la mairie
sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves CHARPENTIER, Maire

Pour : 14
Contre : 0

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 avril 2026

Présents : M. Pierre-Yves CHARPENTIER, M. Dany MACHADO, Mme Isabelle MOUTAT, Mme Dominique MEROT, M. Éric COLLIN, M. Jean-Luc VELTZ, M. Michel BERGER, Mme Marie DERILIEN, Mme Sylvie GIRARD, Mme Véronique CHAMONARD-BIELECKI, M. Pierre RIGAUD, Mme Léa DIAZ.

Absents excusés : M. Jean-Michel BISSON a donné pouvoir à M. Éric COLLIN, M. Julien ROSTANT a donné pouvoir à M. Dany MACHADO, Mme Marianne PFISTER

Secrétaire de séance : Mme Véronique CHAMONARD-BIELECKI

OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES POUR LA LEGALITE DES MARCHES PUBLICS

Le Maire rappelle que la Commission d'Appels d'Offres pour la légalité des marchés publics est présidée de droit par le Maire ou son représentant et que les membres sont au nombre de trois titulaires et trois suppléants élus à la proportionnelle au plus fort reste.

Le Maire désigne M. Dany MACHADO, 1^{er} adjoint en tant que vice-Président.

Le Conseil municipal a ELU selon le type de scrutin précité pour siéger à la Commission d'Appels d'Offres pour la légalité des marchés publics les conseillers suivants :

Titulaires

- M. Éric COLLIN
- Mme. Dominique MEROT
- M. Julien ROSTANT

Suppléants

- Mme. Sylvie GIRARD
- Mme. Marianne PFISTER
- Mme. Léa DIAZ

Fait et délibéré en mairie de Saint-Georges-sur-Moulon les jour, mois et an que dessus.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Pierre-Yves CHARPENTIER



Le secrétaire de séance,
Mme Véronique CHAMONARD-BIELECKI

Diffusé sur le site internet de la commune le
Reçu en Préfecture le

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 15
présents : 12
votants : 14

L'an deux mil vingt-six, le 10 avril
le Conseil Municipal de la commune
de SAINT GEORGES SUR MOULON (Cher),
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de la mairie
sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves CHARPENTIER, Maire

Pour : 14
Contre : 0

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 avril 2026

Présents : M. Pierre-Yves CHARPENTIER, M. Dany MACHADO, Mme Isabelle MOUTAT, Mme Dominique MEROT, M. Éric COLLIN, M. Jean-Luc VELTZ, M. Michel BERGER, Mme Marie DERILIEN, Mme Sylvie GIRARD, Mme Véronique CHAMONARD-BIELECKI, M. Pierre RIGAUD, Mme Léa DIAZ.

Absents excusés : M. Jean-Michel BISSON a donné pouvoir à M. Éric COLLIN, M. Julien ROSTANT a donné pouvoir à M. Dany MACHADO, Mme Marianne PFISTER

Secrétaire de séance : Mme Véronique CHAMONARD-BIELECKI

OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES AU CCAS

Le Maire rappelle que le Conseil d'administration du CCAS est composé, pour moitié, d'élus de la commune et, pour moitié, de personnes nommées par le maire.

Le conseil d'administration du CCAS, outre son président, comprend en nombre égal :

- au maximum huit membres élus en son sein par le Conseil municipal,
- au maximum huit membres nommés par le maire

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal DECIDE de fixer à sept le nombre de membres élus. Sept personnes extérieures seront nommées par le Maire.

Le Conseil municipal a ELU au scrutin secret et à la majorité absolue les sept membres du Conseil municipal devant siéger à la commission communale du CCAS :

- Mme. Isabelle MOUTAT
- Mme. Dominique MEROT
- Mme. Sylvie GIRARD
- Mme. Marie DERILIEN
- Mme. Marianne PFISTER
- M. Jean-Luc VELTZ
- M. Pierre RIGAUD

Fait et délibéré en mairie de Saint-Georges-sur-Moulon les jour, mois et an que dessus.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Pierre-Yves CHARPENTIER



Le secrétaire de séance,
Mme Véronique CHAMONARD-BIELECKI

Diffusé sur le site internet de la commune le
Reçu en Préfecture le

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers
en exercice : 15
présents : 12
votants : 14

L'an deux mil vingt-six, le 10 avril
le Conseil Municipal de la commune
de SAINT GEORGES SUR MOULON (Cher),
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de la mairie
sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves CHARPENTIER, Maire

Pour : 14
Contre : 0

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 avril 2026

Présents : M. Pierre-Yves CHARPENTIER, M. Dany MACHADO, Mme Isabelle MOUTAT, Mme Dominique MEROT, M. Éric COLLIN, M. Jean-Luc VELTZ, M. Michel BERGER, Mme Marie DERILIEN, Mme Sylvie GIRARD, Mme Véronique CHAMONARD-BIELECKI, M. Pierre RIGAUD, Mme Léa DIAZ.

Absents excusés : M. Jean-Michel BISSON a donné pouvoir à M. Éric COLLIN, M. Julien ROSTANT a donné pouvoir à M. Dany MACHADO, Mme Marianne PFISTER

Secrétaire de séance : Mme Véronique CHAMONARD-BIELECKI

OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES A LA COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS

Le Maire rappelle que conformément à l'article 1650 du code général des Impôts, dans chaque commune, il est institué une commission communale des impôts directs de sept membres – le maire ou adjoint délégué et six commissaires dont un doit être domicilié en dehors de la commune.

Les commissaires titulaires et suppléants sont désignés par la direction des services fiscaux sur une liste dressée par le Conseil municipal comportant douze noms pour les titulaires et douze noms pour les suppléants.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal désigne :

Titulaires

- M. Dany MACHADO
- M. Jean-Michel BISSON
- Mme Dominique MEROT
- M. Julien ROSTANT
- Mme Marianne PFISTER
- M Pierre RIGAUD
- Mme Véronique CHAMONARD BIELECKI
- M. Christian MANCION
- M. Alain BARDIN
- M. Éric PERRONNET
- Mme Danièle BARDIN

Suppléants

- Mme Isabelle MOUTAT
- Mme Sylvie GIRARD
- M. Jean-Luc VELTZ
- M. Éric COLLIN
- Mme Léa DIAZ
- Mme Marie DERILIEN
- Mme Isabelle BILBAULT
- M. Jean-Claude CHENUET
- M. Claude GENET
- M. Jean-Louis PORTEFAIX
- M. Hugues TRAVAUX

Hors commune

- M. Jean-Jacques DUTEIL

Hors commune

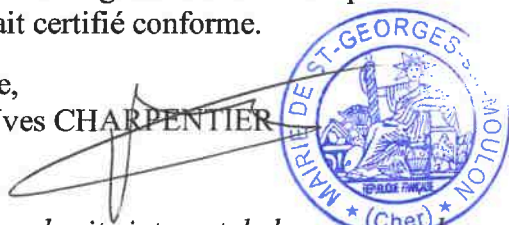
- M. Claude LEBLANC

Fait et délibéré en mairie de Saint-Georges-sur-Moulon les jour, mois et an que dessus.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Pierre-Yves CHARPENTIER



Le secrétaire de séance,
Mme Véronique CHAMONARD-BIELECKI

Diffusé sur le site internet de la commune le

Reçu en Préfecture le

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 15
présents : 12
votants : 14

L'an deux mil vingt-six, le 10 avril
le Conseil Municipal de la commune
de SAINT GEORGES SUR MOULON (Cher),
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de la mairie
sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves CHARPENTIER, Maire

Pour : 14
Contre : 0

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 avril 2026

Présents : M. Pierre-Yves CHARPENTIER, M. Dany MACHADO, Mme Isabelle MOUTAT, Mme Dominique MEROT, M. Éric COLLIN, M. Jean-Luc VELTZ, M. Michel BERGER, Mme Marie DERILIEU, Mme Sylvie GIRARD, Mme Véronique CHAMONARD-BIELECKI, M. Pierre RIGAUD, Mme Léa DIAZ.

Absents excusés : M. Jean-Michel BISSON a donné pouvoir à M. Éric COLLIN, M. Julien ROSTANT a donné pouvoir à M. Dany MACHADO, Mme Marianne PFISTER

Secrétaire de séance : - Mme Véronique CHAMONARD-BIELECKI

OBJET : Nomination des délégués aux commissions de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry

Développement économique et Finances

- M. Pierre-Yves CHARPENTIER - Mme Dominique MEROT

Petite enfance

- Mme Isabelle MOUTAT - Mme Marie DERILIEU

Enfance - Jeunesse

- Mme Isabelle MOUTAT - Mme Marie DERILIEU

Transition environnementale

- M. Dany MACHADO - Mme Véronique CHAMONARD-BIELECKI

Culture – Lecture publique

- Mme Isabelle MOUTAT - M. Pierre RIGAUD

Suivi des délégations de service public eau et assainissement et prestations de services d'ordures

- M. Pierre-Yves CHARPENTIER - M. Julien ROSTANT

Tourisme

- M. Dany MACHADO - Mme Véronique CHAMONARD-BIELECKI

Bâtiments - Voirie

- M. Éric COLLIN - M. Pierre RIGAUD

Urbanisme – SPANC - GEMAPI

- Mme Dominique MEROT

- M. Éric COLLIN

Social - Habitat

- Mme Sylvie GIRARD

- Mme Dominique MEROT

Sport

- M. Pierre RIGAUD

- Mme. Léa DIAZ

Le Maire,
Pierre-Yves CHARPENTIER



Le secrétaire de séance,
Mme Véronique CHAMONARD-BIELECKI



Diffusé sur le site internet de la commune le

Reçu en Préfecture le

Département du Cher
COMMUNE DE SAINT GEORGES SUR MOULON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 15
présents : 12
votants : 14

L'an deux mil vingt-six, le 10 avril
le Conseil Municipal de la commune
de SAINT GEORGES SUR MOULON (Cher),
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de la mairie
sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves CHARPENTIER, Maire

Pour : 14
Contre : 0

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 avril 2026

Présents : M. Pierre-Yves CHARPENTIER, M. Dany MACHADO, Mme Isabelle MOUTAT, Mme Dominique MEROT, M. Éric COLLIN, M. Jean-Luc VELTZ, M. Michel BERGER, Mme Marie DERILIEN, Mme Sylvie GIRARD, Mme Véronique CHAMONARD-BIELECKI, M. Pierre RIGAUD, Mme Léa DIAZ.

Absents excusés : M. Jean-Michel BISSON a donné pouvoir à M. Éric COLLIN, M. Julien ROSTANT a donné pouvoir à M. Dany MACHADO, Mme Marianne PFISTER

Secrétaire de séance : Mme Véronique CHAMONARD-BIELECKI

OBJET : Désignation des représentants au GIP APPROLYS CENTR'ACHATS

Le Maire informe le conseil que la commune est adhérente au GIP APPROLYS CENTR'ACHATS, dont l'objet est de passer et exécuter des marchés pour ses besoins propres, passer et exécuter des accords-cadres pour ses besoins propres, passer et, le cas échéant, exécuter des marchés publics destinés à ses Membres, conclure, et le cas échéant exécuter, des accords-cadres de travaux, de fournitures ou de services destinés à ses Membres, passer et, le cas échéant, exécuter des appels à projets et autres procédures de mise en concurrence particulières destinés à ses Membres, conclure des partenariats, adhérer ou participer à d'autres structures de mutualisation de la commande publique (groupements de commande, centrales d'achat, etc.), fournir à ses Membres une assistance à la passation des marchés et accords-cadres, notamment sous la forme de mise à disposition d'infrastructures techniques, de prestation de conseil sur le déroulement ou la conception des procédures de passation, ou encore de prendre en charge la préparation et la gestion des procédures de passation au nom et pour le compte de ses Membres.

Au titre de membre de ce groupement, la commune doit être représentée.

Après en avoir délibéré, sont désignés comme représentants de la commune de St Georges/Moulon à l'Assemblée Générale au sein du GIP APPROLYS CENTR'ACHATS :

M. Pierre-Yves CHARPENTIER, maire : titulaire,
Mme. Dominique MEROT, Adjointe : suppléant.

Ces derniers sont autorisés, le cas échéant, à exercer les fonctions d'Administrateur au sein du Conseil d'Administration du GIP

Fait et délibéré en mairie de Saint-Georges-sur-Moulon les jour, mois et an que dessus.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Pierre-Yves CHARPENTIER



Le secrétaire de séance,
Mme Véronique CHAMONARD-BIELECKI

Diffusé sur le site internet de la commune le
Reçu en Préfecture le